



COMMUNIQUÉ

Sainte-Luce-sur-Loire, le 1er Juillet 2024

Les Professionnels de santé du territoire de Santé Est Métropole se lancent dans un projet de Communauté professionnelle territoriale de santé

Les professionnels de santé se mobilisent pour la population !

Une centaine de professionnels de santé se sont rassemblés le 1er juillet 2024, avec l'InterURPS (Union des 10 Unions Régionales de professionnels de santé libéraux) et la MSA 44-85 à Sainte-Luce-sur-Loire.

Initiée par un groupe de travail de professionnels de santé du territoire, cette réunion a officiellement lancé le projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) sur le territoire de Carquefou et alentours.

Ce projet concernerait, approximativement, un bassin de population de plus de 49 800 personnes, s'établirait sur 4 communes (Carquefou, Sainte-Luce-sur-Loire, Mauves-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire) et pourrait impliquer un peu plus de 320 professionnels de santé libéraux.

Son objectif est de développer la coordination des soins et d'en améliorer l'accès pour la population, sans oublier la prévention.

L'initiative est lancée. Désormais des groupes de travail vont élaborer le projet avec l'aide d'une chargée de mission missionnée par l'InterURPS. Il s'agira également de nouer des partenariats avec toutes les structures et acteurs de la santé du territoire, au service de la santé publique et en lien avec le projet.

Des discussions autour du territoire de la CPTS et des communes à intégrer pourront aussi avoir lieu entre les professionnels, afin de s'accorder entre eux, et de parvenir à la plus grande cohérence possible avec les habitudes de travail de ceux-ci et le flux des patients.

Le projet de santé sera ensuite adressé à l'ARS et à la CPAM.

En savoir plus : <https://cpts-pdl.org/>

Contact presse :
Camille CHAUD
06 27 5539 50
cpts@interurps-pdl.



Territoire envisagé de la CPTS :

Canton de Carquefou



O.F.

